

Annexe 8 - Rente DDP par immeuble

Pour l'immeuble Ancien-Stand 2-4-6-8-10, DDP n°181 sur la parcelle 2589

Affectation des surfaces	m ² SPd (surface de plancher déterminante)	Valeur CHF pour des LLM	Valeur foncière	Taux en %	Redevance en CHF
Logement	4'900	600	2'940'000	5	147'000

Pour l'immeuble Ancien-Stand 12-14-16-18, DDP n° 242 sur la parcelle 1969

Affectation des surfaces	m ² SPd (surface de plancher déterminante)	Valeur CHF pour des LLM	Valeur foncière	Taux en %	Redevance en CHF
Logement	3'646	600	2'187'600	5	109'380

Pour l'immeuble Ancien-Stand 20, DDP n° 351 sur la parcelle 2542

Compte tenu d'un important écart entre la surface de plancher déterminante (SPd) de 8'360 m² et la surface utile de plancher (SUP) de 5'141 m², la superficiante accepte de fixer la valeur du terrain par rapport à la SUP et non par rapport à la SPd.

Affectation des surfaces	m² SUP (surface utile de plancher)	Valeur CHF pour des LLM	Valeur foncière	Taux en %	Redevance en CHF
Logement	5'021	600	3'012'600	5	150'630
Surface commerciale	120	600	72'000	5	3'600
Total	5'141	600	3'084'600	5	154'230

Pour l'immeuble Ancien-Stand 22-24-26-28, DDP n°399 sur la parcelle 2542

Compte tenu d'un important écart de surfaces entre la surface de plancher déterminante (SPd) de 5'677 m2 et la surface utile de plancher (SUP) de 4'294 m2, la superficiante accepte de fixer la valeur du terrain par rapport à la SUP et non par rapport à la SPd.

Affectation des surfaces	m² SUP (surface utile de plancher)	Valeur CHF pour des LLM	Valeur foncière	Taux en %	Redevance en CHF
Logement	3'500	600	2'100'000	5	105'000
Surface commerciale	794	600	476'400	5	23'820
Total	4'294	600	2'576'400	5	128'820

Pour l'immeuble Plaines-du-Loup 10-12-14-16-18-20-22-24, DDP n°173 sur la parcelle 2045

Affectation des surfaces	m² SPd (surface de plancher déterminante)	Valeur CHF pour des LLM	Valeur foncière	Taux en %	Redevance en CHF
Logement	7'652	600	4'591'200	5	229'560
Surface commerciale	1'908	600	1'144'800	5	57'240
Total	9'560	600	5'736'000	5	286'800